

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

D'où viennent les fonds?

A Montréal seulement, nous avons deux « fédérations » de clubs « avariés » qui sont censées compter chacune quelques centaines de milliers de membres et qui, en réalité, ne représentent rien que les ambitions politiques d'une demi-douzaine de grotesques, l'un d'eux flanqué d'un touche-à-tout jésuite (l'Ordinaire a très sagement refusé la nomination d'un aumônier) pour l'interprétation naïve et tout électorale de *Quadragesimo anno*. Ceux-là, heureusement, ne sont que ridicules.

Nous avons aussi une Ligue de Défense Ouvrière (en anglais, qui est sa langue maternelle: *Labor Defense League*), fondée pour la défense judiciaire, électorale et pugilistique des criminels en général et en particulier des aimables gens qui visent à faire le bonheur des prolétaires en nous zigouillant, nous qu'ils considèrent comme les serviteurs des « capitalistes ». La plupart des membres de cette Ligue sont des criminels, sinon de fait, du moins d'intention.

Enfin, quelques douzaines d'aliénés, illettrés à demi seulement, qui dorment casqués d'acier et bottés parce qu'ils ont fait le rêve qu'un peu de chantage aidant ils prendront la direction du pays. Ils seraient dangereux si on ne les tenait pas à l'œil, mais il est à peu près sûr qu'ils aboutiront d'eux-mêmes à la prison ou à la maison de santé, qui sont leurs habitats naturels. Au besoin, pour se débarrasser de ces grotesques, et même des gardes du corps qu'ils se sont formés grâce à de menus subsides de la pédérastie allemande, il suffira de quelques coups de bâton bien appliqués.

Ce pullulement d'associations parasitaires de misérables, de malfaiteurs et de faux nez, pardon, de faux nazis, n'est pas encore terminé. Voici maintenant que surgit une « Conférence de la Jeunesse de Montréal contre la Guerre et le Fascisme », « composée de délégués de plusieurs organisations, clubs et manufactures » (sic).

A propos de la guerre la Conférence de la Jeunesse... etc. s'exprime ainsi:

La Conférence réalise pleinement que le gouvernement canadien se prépare à la guerre tout autant que n'importe quelle autre nation. Plus de 50,000 jeunes gens ont été recrutés pour travailler sous une discipline semi-militaire dans les camps de chômeurs (pour 20 sous par jour). Ces camps sont sous la direction du Ministère de la Défense Nationale. Il est à noter que leur travail consiste en préparatifs de guerre (construction d'arsenaux et champs d'aviation). Chaque année, le budget fédéral comprend une certaine somme pour l'entraînement militaire dans les écoles et collèges. Dans ses relations avec les autres pays, le Canada n'agit plus comme une colonie isolée, mais comme un Etat impérialiste. Les grandes institutions financières du Canada ont d'énormes intérêts dans tous les pays du monde. Le Canada ne peut se tenir à l'écart des guerres coloniales, pas plus que l'Angleterre ou les E.-U. Le gouvernement canadien a donné son approbation tacite à la politique impérialiste et militariste du Japon en Chine, en facilitant au Japon l'achat de matériel de guerre au Canada (fer, nickel, cuivre), et aussi en recevant officiellement la flotte japonaise alors que ce pays était en guerre, le 4 avril, 1933.

Adoptant une attitude contraire à celle de tous les grands pays, le Canada a refusé de reconnaître l'Union des Républiques Socialistes. Ce pays, dont la population est de 165 millions, a toujours eu une politique de paix. Le méconnaître ne peut que rendre plus imminent le danger de guerre. Sans la résistance énergique de tous les gens éclairés et sincères, ainsi que du gouvernement de l'U. R. S. S. nous aurions déjà eu une autre guerre mondiale.

Et à propos du fascisme:

Quels sont les signes précurseurs du fascisme au Canada? Les décrets réactionnaires du gouvernement, qui annulent l'un après l'autre tous les droits que le peuple a pu conquérir dans le passé. A Québec le bill David (bill no 28) — tu parles! — donne à la police un droit de censure sur toutes les circulaires annonçant des assemblées publiques (sic). La police peut enahir une maison privée pour y faire des recherches sans mandat. Sa liberté de parole, d'assem-

blée, d'association sont détruites (resic) par la fameuse section 98 du Code criminel. Le bill Arcand cherche à faire passer les unions ouvrières sous le contrôle du gouvernement, ce qui est bien selon les principes fascistes. Le fascisme développe les préjugés et les haines de race. Dans Québec, les organisations fascistes se livrent à la plus vile propagande antisémite, principalement par le journal « Le » (ici un nom ordurier).

Pourquoi la Conférence de la Jeunesse... etc., comprenant, prétend-elle, quelque 2,500 personnes, adjure les « jeunes gens et jeunes filles de Montréal » « d'organiser des comités contre la guerre et contre le fascisme » dans leurs « écoles, clubs, fraternités (sic), églises, manufactures ou bureaux » — comités qui combattent notamment:

CONTRE la production et le transport du matériel de guerre.

POUR la formation de comités contre la guerre dans les manufactures, unions ouvrières, organisations sociales, sportives, ou artistique, ainsi que des comités de surveillance sur les quais.

CONTRE les subsides gouvernementaux pour l'entraînement militaire des cadets dans les écoles et collèges.

POUR l'utilisation au profit des chômeurs de tout argent maintenant dépensé pour fins militaires.

CONTRE la militarisation des jeunes chômeurs dans les camps sous le contrôle du Ministère de la Défense Nationale.

POUR l'abolition immédiate et complète des camps de chômeurs et leur remplacement par des travaux publics utiles payés selon l'échelle de salaires reconnue par les unions ouvrières.

CONTRE les organisations fascistes qui sont basées sur un esprit militariste forcené et sur les préjugés de race.

CONTRE toute législation qui prépare la voie au fascisme, telle que le bill David, le bill Arcand, la section 98.

POUR la complète liberté d'organisation de la classe ouvrière, que nous estimons être la meilleure sauvegarde contre le fascisme.

Tout n'est pas déraisonnable dans ce programme. Par exemple, on ne voit guère que la défense du Canada puisse, à l'heure actuelle, profiter de l'instruction militaire de sa jeunesse étudiante, quand l'Angleterre a exprimé tant de fois, en paroles et en actes, son parti-pris de ne pas nous défendre contre les Yankis et son ardent désir de nous entraîner à sa suite dans tous ses différends, qui sont innombrables. Et la Conférence de la Jeunesse... etc., quelque exagération qu'elle commette en parlant des « organisations fascistes » (au pluriel) de la province de Québec, n'a pas tort de dénoncer la criminelle propagande antisémite menée en cette province par un avorteur professionnel, une autre canaille et un fou à lier.

Mais pour les neuf dixièmes — défense hypocrite de la Chine anarchique contre le Japon, opposition à toute mesure législative ou administrative prise dans l'intérêt de l'ordre (et, n'en déplaise à beaucoup de libéraux, nous comprenons sous ce chef le maintien de l'article 98 du Code pénal contre les rassemblements illicites), etc. — ce manifeste, d'inspiration nettement bolcheviste, et de rédaction évidemment étrangère, fait partie de la propagande soviétique comme les imprimés antisémites sont soldés avec l'argent des pédérastes et assassins nazis.

Il ne s'écoulera peut-être pas longtemps avant qu'il faille demander des comptes à ces associations d'agitation révolutionnaire qui surgissent un peu partout en notre pays. Une enquête rigoureuse sur la provenance de leurs fonds révélerait peut-être que le Canada, asservi à la politique anglaise en matière économique, politique et militaire, ne manque pas non plus de groupes qui travaillent, moyennant finance, les uns pour l'Allemagne, les autres pour la Russie.

Olivar ASSELIN

Quelque part que vous alliez durant vos vacances, nous serons heureux de vous expédier l'« Ordre ». PL 8511.

Grugeurs de budgets

par Vincent Brosseau

Après la guerre de Sécession, les Etats-Unis, pour se libérer de la dette fantastique qu'ils y avaient contractée, frappèrent de droits très élevés les marchandises étrangères. En quelques années, ces nouveaux impôts avaient enrichi la grande république à tel point, que l'Etat se mit alors à distribuer des pensions à tous les vétérans de la guerre civile; les vétérans venant à mourir, les fonctionnaires se virent bientôt gratifiés de pensions. Il semble bien que c'est surtout de la fin du siècle dernier que date cette générosité de l'Etat envers ses fidèles serviteurs.

Depuis, nos gouvernants, toujours en quête de nouvelles sources de revenus, ont fait preuve d'une prodigieuse fertilité d'imagination, lorsqu'il s'est agi d'accabler de nouveaux impôts le contribuable canadien; on a montré moins de courage dans le domaine toujours impopulaire des économies budgétaires. Le gouvernement fédéral a bien diminué de 10 pour 100 le traitement des employés fédéraux, mesure qui a entraîné la contraction du pouvoir d'achat de nos fonctionnaires.

Ne serait-il pas opportun, à une époque où les déficits s'accroissent et les emprunts se multiplient, de revisiter notre loi des pensions? Le gouvernement ne devrait-il pas se montrer plus avare dans la distribution des pensions aux fonctionnaires, devenus aujourd'hui de véritables rongeurs de budgets?

Pourquoi l'employé de l'Etat jouit-il d'une pension à l'âge de la retraite, tandis que l'artisan à domicile, le commis, le petit commerçant, le journaliste, l'homme de profession libérale, le travailleur agricole, doivent économiser pour leurs vieux jours? Ce système de pensions constitue une injustice. Celui qui n'a pas voulu être toute sa vie le serviteur de l'Etat verra le fonctionnaire récompensé à la fin de sa carrière par une généreuse allocation du gouvernement. La prospérité d'un Etat ne repose-t-elle pas sur l'existence d'une nombreuse bourgeoisie riche et entreprenante, sur la classe moyenne des petits propriétaires, plutôt que sur une armée toujours grandissante de pensionnaires?

Il est vrai que nos gouvernements, à l'exemple de plusieurs grandes corporations, retiennent une partie des appointements de leurs employés comme contribution à leur fonds de pension; nos fonctionnaires fédéraux contribuent pour 5 pour 100 de leurs appointements, nos fonctionnaires provinciaux 4 pour 100, nos fonctionnaires provinciaux 5 pour 100 durant les trois premières années et 3 pour 100 les années suivantes. Mais il n'en demeure pas moins que l'Etat devra combler la différence.

La suppression de notre régime des

pensions permettrait à nos gouvernements de faire des économies considérables. En remettant aux fonctionnaires les montants versés au fonds de pension et en ne retenant plus désormais une partie de leur salaire, on accroîtrait considérablement le pouvoir d'achat de cette partie de la population. On pourrait ainsi procéder à l'abolition ou du moins à la diminution des impôts vexatoires pesant sur le consommateur canadien.

Combien y en a-t-il de ces fonctionnaires inutiles, de ces parasites qui mènent une existence facile, n'ayant d'autre souci que celui de conserver leur fauteuil, en attendant de toucher leur pension? Presque toujours ils travaillent beaucoup moins que les autres; vous les voyez passant des jours heureux à l'abri des inquiétudes financières, entre leur pipe et leur journal. Quelqu'un se présente-t-il pour un renseignement, ils font la sourde oreille et continuent leur rêve inachevé. La plupart des chefs de nos grands services administratifs vous avouent pouvoir expédier la besogne de leur département avec moitié moins d'employés. Mais M. le ministre X, M. le député Y avaient des parents pauvres à placer; ils avaient un frère marchand de quincaillerie qui venait de faire faillite, ou un neveu faimé dont la terre avait été vendue. Ils les ont bombardés pompier ou employé du Parlement; dans quelque 20 ans l'Etat les mettra à la retraite en reconnaissance « des services éminents qu'ils auront rendus à leurs concitoyens ».

La tentation que présente à notre jeunesse la perspective toujours alléchante du fonctionnaire sera de nature à diminuer l'initiative individuelle; nos jeunes seront portés de plus en plus à devenir pensionnaires de l'Etat. Chaque jour les secrétaires des ministres se voient assiégés par de jeunes demoiselles aux cheveux bien ondulés, à la moustache impeccable, qui viennent arper leur antichambre pour y mendier un certificat de bonnes mœurs. C'est ainsi qu'une foule de jeunes gens qui auraient peut-être pu se créer dans le commerce ou l'industrie une place enviable seront pensionnaires de l'Etat à un âge où un homme est encore en pleine vigueur intellectuelle, sinon physique. Tous les mardis, au bureau du premier ministre, c'est un défilé incessant, un cortège interminable de quémandeurs de places; on y voit même des octogénaires, invoquant la multiplicité de leur progéniture, solliciter du chef du gouvernement une augmentation de leur pension.

M. Bennett, lorsqu'il recréa la commission du Tarif en 1931, a pourvu à une pension d'un quart de leur salaire pour les commissaires qui seraient en fonction pendant au moins dix ans et d'un cin-

LA SUITE À LA 2E PAGE

La traduction des polices d'assurances

Sauf de rares exceptions, les compagnies d'assurances des Etats-Unis qui exploitent une succursale dans la province de Québec confient la traduction de leurs polices à des avocats canadiens-français, pensant qu'un licencié de l'Université de Montréal serra de plus près le texte anglais, d'ailleurs souvent établi dans une langue infâme, qu'un traducteur peu au fait des subtilités de la loi. De là vient sans doute l'immense huron dans lequel sont rédigés ces certificats. Les compagnies canadiennes de première importance possèdent généralement un service français dont les employés se spécialisent à leur gré dans la traduction des textes de loi ou des prospectus publicitaires. C'est de beaucoup la meilleure méthode. Un jeune Canadien-Français, M. Thurbel Belzile, rédige pour le bulletin mensuel de la *Sun Life* une chronique de vocabulaire d'un très vif intérêt, du moins pour nous qui, pendant quelque temps, avons fait à Toronto un travail analogue. La facilité avec laquelle l'anglais (surtout l'anglais d'Amérique) recourt à la juxtaposition pure et simple des substantifs (i. e. « payroll messenger and interior office insurance ») rend la tâche du traducteur très ardue. M. Belzile traduit donc à l'intention du public plusieurs expressions qui reviennent fréquemment dans les polices d'assurances. En voici quelques-unes (reproduites de la publication mensuelle des ASSURANCES):

Earthquake insurance, assurance contre les tremblements de terre; Bridge insurance, assurance des ponts; Camera insurance, assurance des appareils photographiques; Dyers & Cleaners insurance, assurance des teinturiers; Electric Sign insurance, assurance des enseignes lumineuses; Fine arts insurance, assurance des objets d'art; Fur insurance (Floater), assurance globale des fourrures; Furriers customers policy, Assurance des fourrures aux clients; Golfers liability insurance, assurance contre la responsabilité civile des joueurs de golf; Instalment insurance, assurance des ventes à tempérament; Laundry insurance, assurance des buanderies; Motor truck merchandise in-

urance, assurance des camionneurs; Motor truck merchandise Floater, assurance globale des camionneurs; Musical instrument insurance, assurance des instruments de musique; Parcel post insurance, assurance des colis postaux; Personal effects insurance, assurance des effets personnels; Tourist baggage insurance, assurance des bagages; Radium insurance, assurance du radium; Stamp insurance, assurance des collections de timbres; Transportation insurance, assurance des transports; Wedding present insurance, assurance des cadeaux de nocces; Burglary & Robbery insurance, assurance contre le vol avec effraction ou à main armée; Residence burglary, assurance contre le vol 's maisons; Personal hold-up, assurance contre le vol à main armée...

Toutes ces traductions n'ont pas la concision qu'on souhaiterait; il en est même d'inexactes. *Laundry insurance* devrait se traduire par « assurance des blanchisseries » ou, plus simplement, « du blanchissage ». Notre manie de tout traduire littéralement ou d'après une simple analogie phonétique a fait passer dans le langage vulgaire le mot de « buanderie », qui est impropre pour signifier le lieu où l'on blanchit le linge. *Residence burglary* n'est certes pas une « assurance contre le vol des maisons », mais contre l'effraction, le vol des effets domestiques, etc. D'autre part, nous nous demandons si « assurance collective » ne traduit pas *floater* avec plus de justesse qu'« assurance globale ». Sauf ces quelques inexactitudes ou imprécisions, d'ailleurs inévitables dans la traduction de textes de cette nature, le travail de M. Belzile peut être d'une véritable utilité. Les compagnies d'assurances seraient sages de ne pas confier la traduction de leurs polices au premier basochien venu, mais de s'adjoindre un personnel de traducteurs triés sur le volet. Les jeunes hommes qui écrivent leur langue correctement ne courent pas les rues; mais en cherchant bien on en trouverait une dizaine parmi ceux qui eurent l'avantage d'étudier en France et d'y apprendre à désigner proprement les objets usuels.

Lucien PARIZEAU

Le français, langue de l'enseignement israélite en Orient

par Maurice PERNOT

Dans un des derniers numéros de son bulletin *Paix et Droit*, l'Alliance israélite universelle a publié un tableau très édifiant: il montre le développement et les résultats d'une œuvre scolaire qui intéresse particulièrement les Français, puisque, dans les écoles fondées et subventionnées par cette grande société internationale, le français est la langue de l'enseignement. En 1862, l'Alliance israélite ouvrait, à Tetuan, sa première école. Elle en compte aujourd'hui 150, qui réunissent autour de quelque 1,200 maîtres et maîtresses une population scolaire d'environ 43,000 élèves des deux sexes. Son action s'étend du Maroc à la Perse, en passant par la Bulgarie et la Grèce, par la Tunisie, la Tripolitaine et l'Egypte.

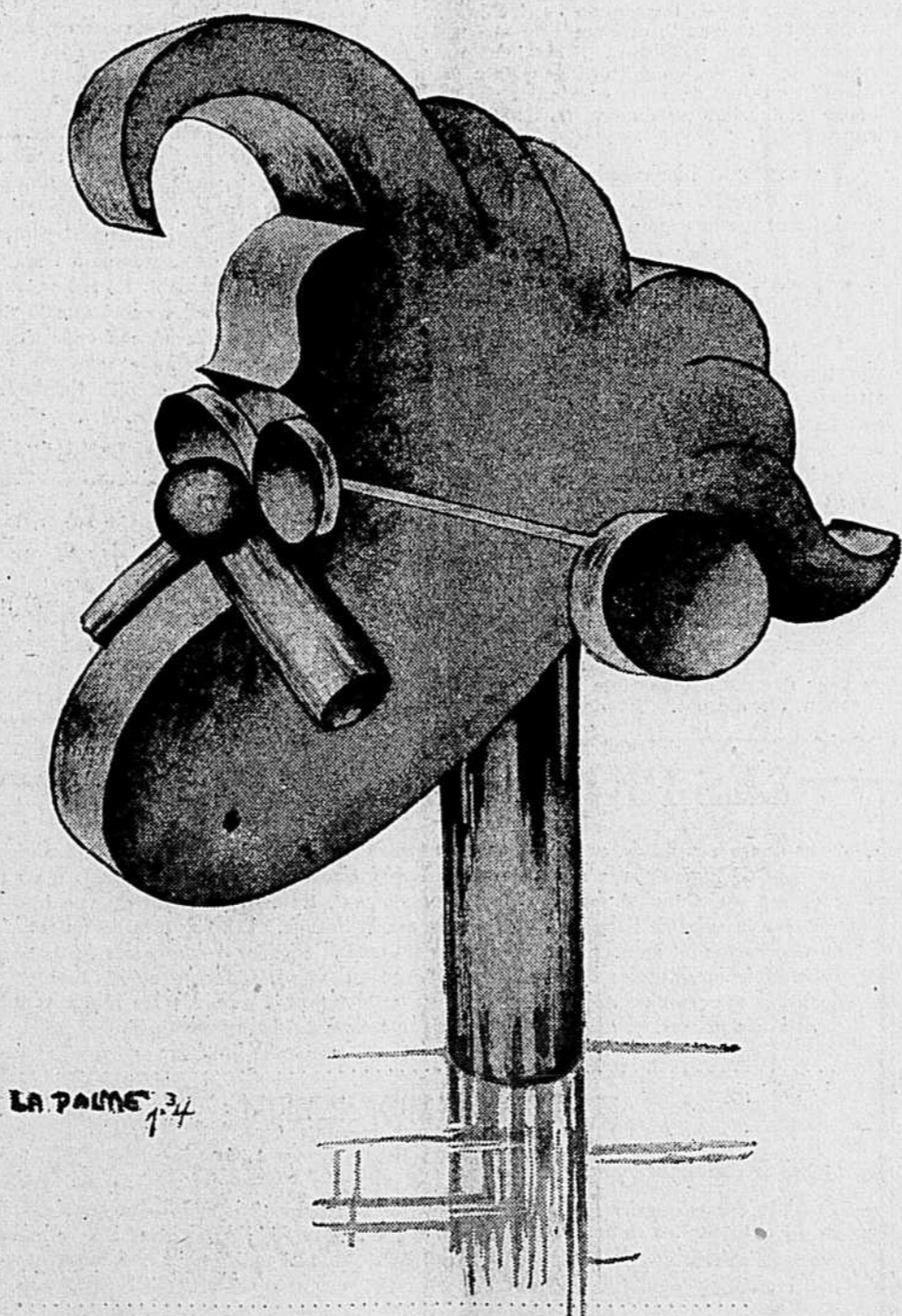
La Syrie, la Palestine et la Mésopotamie. Dans tout le bassin méditerranéen, dans tout le Proche-Orient, les enfants juifs trouvent aux écoles de l'Alliance une instruction primaire solide, doublée parfois d'une instruction professionnelle, une éducation religieuse morale conforme aux traditions de leur race, et un enseignement du français si méthodique, si efficace, que la plupart d'entre eux continuent toute leur vie à parler notre langue comme une autre langue maternelle.

D'où vient que le français ait été choisi comme base d'enseignement pour les écoles de l'Alliance israélite universelle? Pourquoi ne lui a-t-on pas préféré l'hébreu? Cette question, qui vient naturellement à l'esprit, devait faire l'objet, dans les années 1908-1909, d'une polémique assez ardente. C'est, on s'en souvient, l'époque où le sionisme, au congrès de Hambourg, manifestait des tendances proallemandes et anti-françaises. Des Israélites notables et influents reprochèrent à l'Alliance, qui fut fondée à Paris et y a maintenu son siège social, de sacrifier d'autres intérêts à ce lui d'accroître en Orient la clientèle de la France. D'autres, sans aller si loin, demandèrent aux dirigeants de l'Alliance s'ils n'étaient point victimes d'une illusion; sans doute, avaient-ils pensé que le relèvement du judaïsme oriental était lié à l'introduc-

tion de la culture française parmi les Juifs de ces régions; mais n'était-ce point méconnaître l'incompatibilité de l'esprit occidental avec celui de l'Orient?

Avant de répondre à ces critiques, l'Alliance institua une vaste enquête auprès des intéressés; la conclusion qui s'en dégagait fut que la connaissance de la langue française était indispensable aux Juifs orientaux. « Nous pensions, écrivait le rapporteur, qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas trouvé le moyen de nos coreligionnaires puissent avoir leur existence assurée avec la seule connaissance de l'hébreu, on ne saurait considérer cette langue comme un instrument approprié à la lutte pour l'existence... Les anciens élèves que nous avons interrogés, et qui continuent de s'exprimer en français avec une facilité remarquable, se sont tous plus ou moins dire que cette langue avait été l'instrument de leur salut. »

Il y a plus de vingt ans que j'ai pris contact, en Orient, avec les écoles de l'Alliance israélite, et, depuis lors, au cours de mes voyages, j'ai eu souvent l'occasion de les visiter. Les résultats obtenus, en ce qui concerne l'enseignement du français, m'ont presque toujours étonné. Je les crois dus, pour une grande part, à la façon dont on forme les maîtres. L'Alliance israélite envoie les meilleurs élèves de ses écoles d'Orient, s'ils y consentent, dans un institut spécial admirablement organisé: l'Ecole normale d'Auteuil. Là, les futurs maîtres, sans négliger d'approfondir l'étude de leur propre langue et leur culture nationale, se perfectionnent dans la langue française, apprennent à enseigner suivant des méthodes soigneusement élaborées à leur usage et à celui des enfants orientaux qu'ils devront instruire. Après quoi, ils rentrent dans leur pays et vont enseigner aux écoles de l'Alliance. Un des avantages de ce système m'a paru être que, la formation de tous les maîtres étant identique et les méthodes invariablement fixées, les élèves n'ont jamais à souffrir des changements qui surviennent dans le personnel enseignant; ils font sans effort



LA PALME 34

M. Ramsay Macdonald

Inutile des progrès continus et leur instruction ne présente point de lacune.

J'ai trouvé en Perse, à Téhéran, à Ispahan, à Kermanschah, à Hamadan, des classes de garçons et de filles israélites capables de supporter la comparaison avec celles de nos écoles primaires de France. — J'entends celles de nos grandes villes. En Irak, à Bagdad, j'ai vu des institutions florissantes, comme le collège Sassoun et l'école Laura Kadoorie : dans le premier, plus de cinq cents garçons, seize cents jeunes filles dans la seconde, tous parlant et écrivant le français correctement. Les établissements de Mossoul et de Bassorah, moins nombreux, ne sont pas moins bien tenus. Les changements politiques survenus dans cette région n'ont pas eu d'influence trop fâcheuse sur le régime des écoles; dans celles de l'Alliance israélite, on enseigne, avec le français, l'anglais et l'arabe; mais le français reste la langue d'enseignement. Aux examens scolaires de 1933, à Bagdad, les premières places, pour les trois langues, ont été attribuées à des élèves de l'Alliance.

La situation est moins heureuse en Turquie. Il y a vingt ans, rien qu'à Constantinople, j'avais compté quatorze écoles de l'Alliance israélite avec 4,500 élèves. Après le traité de Lausanne, ces écoles ont été, peu à peu, non pas supprimées, mais transformées en « écoles juives de communautés », subsistant ainsi le même sort que toutes les institutions étrangères. Dans les écoles de l'Alliance, l'enseignement du français a été limité aux classes supérieures. Les élèves apprennent en turc certaines matières, comme l'histoire et la géographie; mais il continuait d'apprendre les autres en français. Observons en passant que les professeurs turcs, nommés par le gouvernement d'Ankara, sont entièrement rétribués par les communautés israélites.

En Grèce, en Syrie, en Palestine, en Égypte, les écoles de l'Alliance, non seulement n'ont subi aucune atteinte, mais ont marqué des progrès constants. Quelques milliers de jeunes gens en sortent chaque année, pour qui notre langue et notre culture constituent comme un second patrimoine national. En choisissant le français comme instrument de travail intellectuel et moral, l'Alliance israélite universelle s'était inspirée d'un fait : la prépondérance de l'influence française dans les pays du Levant. Elle contribue aujourd'hui, par ses propres efforts, à maintenir en notre faveur une primauté que nous ne nous montrons pas toujours nous-mêmes assez soucieux de défendre.

Maurice PERNOT

(Du JOURNAL DES DÉBATS du 13 juillet)

Les fêtes de Trois-Rivières

Depuis deux semaines déjà se déroulent à Trois-Rivières des fêtes inoubliables. La « Porte du Souvenir », élevée à la gloire de Laviolette et de ses compagnons, a été bénite solennellement; on a dévoilé plusieurs monuments, ceux de La Vérendrie, de Pierre Boucher, de Benjamin Sulte et d'autres; enfin il y aura, sous peu, dans les jardins du Séminaire de Trois-Rivières un spectacle grandiose de reconstitution historique. Commencées le 14 juillet, les fêtes se termineront le 31 août seulement.

Des manifestations comme celles de Trois-Rivières sont nécessaires. On pourrait les nommer les Fêtes du Souvenir. Elles rappellent au peuple les fastes de son histoire et, tonifiant énergique, nous engageant à continuer dans la voie que nous ont tracée les ancêtres. Les fêtes populaires sont peut-être le meilleur adjuvant du patriotisme.

Sous la vive impulsion de M. l'abbé Albert Tessier, un mouvement de régionalisme s'est développé dans la Mauricie. Quiconque aime son coin de terre, son village, sa contrée, aime son pays. C'est encore un puissant moyen d'accroître le patriotisme du peuple canadien-français que d'aviver en lui le culte régionaliste. M. l'abbé Tessier, avec une rare intelligence de notre peuple, a guidé le mouvement régionaliste qu'il a entrepris de façon que le culte de la Mauricie ne dégénère en un mesquin esprit de clocher.

Le spectacle qu'on présentera les 27 et 28 de ce mois, et les 3, 4, 10 et 11 du mois prochain dans les jardins du Séminaire, reconstitue des scènes des trois grandes époques typiques de l'histoire canadienne : la vie dans la forêt sauvage et barbare; la conquête de la civilisation chrétienne et française; l'apothéose de la culture moderne.

Tout Canadien-Français qui visite actuellement Trois-Rivières puise une magnifique leçon de fierté nationale et de patriotisme sain. Il faut en remercier les organisateurs des fêtes, aussi habiles pour avoir tiré un tel parti de leurs maigres ressources financières, et patriotes éclairés pour avoir su garder à ces célébrations leur cachet religieux et national.

Dollard DANSEREAU

Brom-O-Sal est le nouveau produit efficace à soulager le mal de tête et la tension d'esprit. Brom-O-Sal chasse les réminiscences désagréables de la veille en facilitant merveilleusement la digestion. En vente dans les pharmacies et les « soda-fountain ». (R)

Avant de quitter la ville pour vos vacances, assurez-vous de recevoir l'« Ordre » chaque jour là où vous allez. Pour une somme minime, nous vous ferons le service de notre journal. Plateau 8511.

REVUE DE LA PRESSE

Politique démographique

La plupart des pays ont une politique démographique à laquelle il ne manque que le titre. Mais comme les politiques sociale et économique, elle est le plus souvent improvisée par des politiciens qui n'entendent rien à ce dont ils s'occupent. A l'égard de la politique d'immigration ou d'émigration, c'est de la politique démographique. La stérilisation de certaines catégories d'individus, c'est de la démographie au moins autant que c'est de l'eugénisme. Les législations sur le mariage, sur le divorce en particulier, ont d'importantes répercussions démographiques, de même que certaines législations sociales. Enfin il y a, en Europe surtout, une politique de la natalité dans la plupart des pays. Les églises protestantes se sont longtemps préoccupées, il y a quelques années, du contrôle des naissances; mais il s'agissait de concilier certaines pratiques individuelles plus ou moins généralisées et les exigences de la morale religieuse.

Il n'y a pas que les individus à vouloir pratiquer le contrôle des naissances. Certains Etats, les Etats totalitaires surtout, y prétendent. Il y en a, et ce n'est pas un indice de prospérité, qui trouvent trop élevé le taux des naissances en un siècle où ce taux accuse une forte tendance à la baisse dans presque tous les pays. Ces pays veulent se débarrasser des enfants trop nombreux en les exportant par l'émigration systématique et en limitant les naissances. C'est le cas de la Russie soviétique en particulier. Sans nommer aucun pays, mais en faisant une allusion évidente aux doctrines racistes, l'ÉVÈNEMENT discute cette politique.

Dans certains pays de l'Europe, on prétend régler le nombre des naissances selon des calculs d'égoïsme individuel et national. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la politique de ces pays tende à encourager l'émigration des enfants plus ou moins à charge. Qu'ils aillent croquer et multiplier ailleurs! L'objet de ces préoccupations est, prétend-on, d'alléger les obligations sociales et même de réduire les risques de révolution. Tant d'obligations proviennent de la trop forte proportion des enfants dans une société, et les révolutions sont généralement servies par une jeunesse désireuse d'arriver. On espère donc, avec le temps, que la population des pays avancés diminuera rapidement. Dans un quart de siècle, on voudrait réduire d'un sixième le nombre des représentants de cette race particulièrement fière de son origine. Avec le temps, on estime atteindre des résultats approximatifs suivants: Alors, avec la diminution de la natalité, l'éloignement des non désirés, et le prolongement de la moyenne de vie, on aura une majorité d'adultes que les œuvres de protection de l'enfance et de la jeunesse ne taxeront pas trop; la richesse nationale « per capita » s'en trouvera accrue, avec d'autres avantages, comme, par exemple, plus d'espace et de confort pour chacun.

En Allemagne, la natalité a toujours été au-dessus de la moyenne européenne, bien que la tendance actuelle à la baisse soit accentuée par l'inhumaine pratique de la stérilisation; mais la natalité était plus élevée chez les non-aryens que chez les purs aryens, on comprend que la Bochie hitlérienne veuille se débarrasser des générations croissantes d'indésirables — à son point de vue — dont elle croit pouvoir se débarrasser plus facilement pendant qu'elles sont jeunes que lorsqu'elles auront vieilli et pris racine dans le pays. En U.R.S.S., la natalité, sans être excessivement élevée, cause de terribles soucis à l'Etat par le fait qu'une trop forte proportion des enfants lui sont confiés, par suite de sa politique religieuse et démographique qui a détruit le mariage et rendu même le divorce inutile en généralisant la pratique de l'union libre. Malgré la légalisation de l'avortement par laquelle on a cru soulager l'Etat du fardeau que constituait pour lui l'abandon des enfants nés d'unions aussi éphémères, le fardeau reste trop lourd et les œuvres de protection de l'enfance deviennent trop onéreuses.

Dans les pays où les enfants, jugés trop nombreux, deviennent une cause d'inquiétude pour l'Etat ou pour la race, on en vient à envisager leur déportation en masse. Et cela se passe précisément dans les pays qui prétendent avoir trouvé la forme idéale de l'organisation de la société sur des bases scientifiques et humaines! L'Angleterre adopte bel et bien une politique démographique inspirée des mêmes principes et pratique, depuis plus d'un siècle, l'émigration systématique des enfants dont le Canada a reçu plus que sa part (voir les Annuaires statistiques) et qu'on voudrait nous imposer de nouveau avec la bénédiction du prince de Galles.

La tâche impossible

Le SOLEIL plaint fort MM. Sauvé et Duranleau à qui incombe la tâche ingrate et impossible de défendre M. Bennett devant les électeurs qui lui reprochent les billets de banque unilingues. Ils s'en tirent comme ils peuvent, ne pouvant concilier les déclarations contradictoires que M. Bennett a inscrites au Hansard.

Le valet d'Oxford se tient coi : il médite sans doute sur le mot historique de ce journal conservateur qui a dit de lui qu'il « n'est pas une étoile de première grandeur ». Les deux autres, qu'on avait pris jusqu'ici pour des valets de poker, jouent les valets de comédie qui f... leur maître dans le pétrin en essayant de le défendre. Ils ont réussi le tour de force de se prononcer contre les billets bilingues et de nous en promettre au nom du gouvernement, quoi qu'en ait dit M. Bennett.

Nous l'avons déjà signalé, MM. Sauvé et Duranleau en sont réduits à affirmer, contre la pensée évidente de M. Bennett, que la solution adoptée n'est qu'un essai et que l'on en viendra au billet bilingue, si elle ne donne pas satisfaction. Mais le premier ministre a affirmé que la création du billet bilingue constituerait une violation de l'Acte de confédération de 1867. Qui faut-il croire? M. Bennett ou M. Duranleau? Le ministre de la Marine et le ministre des Postes ont toute liberté après cela de se plonger dans l'étude de l'histoire et des annales parlementaires, de chercher des précédents, des paroles mal interprétées de Sir Wilfrid Laurier, et, en oubliant la création du timbre bilingue par les li-

béraux, de rappeler que M. Lapointe n'a pas fait imprimer de billets bilingues. Cette discussion n'est tout simplement qu'une diversion... politique.

Puis, selon le vent, ils soutiennent tantôt qu'il y a un grand principe constitutionnel en jeu et tantôt qu'il ne s'agit que d'une question pratique ou technique où les principes n'ont rien à voir :

C'est si évidemment une manœuvre de diversion que les deux ministres affirment, après M. Lapointe, qu'entre le billet bilingue proposé par les libéraux, et l'émission de deux séries, l'une anglaise et l'autre française, la solution Bennett, il n'y a qu'une divergence de réalisation pratique. Mais alors, si quel qu'un fait de la politique sur la question, ce ne sont pas les libéraux, mais le premier ministre, qui a transposé le débat sur le plan des droits accordés par la Constitution, ce sont les quelques Canadiens français qui l'ont suivi aveuglément. Si quel qu'un fait de la politique à ce propos, ce ne sont pas les libéraux, mais les ministres qui ne peuvent pas ne pas reconnaître que le billet bilingue est la meilleure solution que l'on ait pu proposer, et qui ont consenti quand même à voter contre parce que M. Bennett a fait ce jour-là une crise de bile.

Il leur reste un peu d'orgueil sur le sujet. Après quoi, d'intelligents ministres qu'ils sont, ils redeviendront d'intelligents électeurs et demanderont à leurs successeurs de rendre compte de leur mandat.

Après avoir lu le SOLEIL, je prends le DROIT où je trouve un long article de M. Léopold Richer sur le même sujet. M. Richer reproche surtout à M. Duranleau de défendre son parti en accusant les libéraux, ce qui n'exuse aucunement la majorité, même si l'opposition actuelle a eu tort de ne pas accorder ce qu'elle exige aujourd'hui lorsqu'elle était au pouvoir.

Pour mieux prouver sa thèse, M. Duranleau a fait une attaque à fond de train contre M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, contre M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, contre le parti libéral et « une certaine presse qui malheureusement a ses coudées trop franches dans nos milieux éclairés ». Parce que M. Charles Marcell a déjà répondu, en 1903, à M. Israël Tarte qui demandait la frappe de la monnaie dans les deux langues officielles « que la question était plus sentimentale que pratique », cela ne veut pas dire que nos compatriotes d'aujourd'hui ont tort de réclamer les billets de banque bilingues. Parce que sir Wilfrid Laurier a prononcé des paroles dont on se sert contre nous, cela signifie-t-il qu'il avait raison?

Parce que M. Ernest Lapointe et M. Oscar Boulanger ne nous ont pas donné les billets de banque bilingues pendant qu'ils étaient au pouvoir, cela ne diminue pas la valeur de nos réclamations. M. Duranleau a montré qu'il se souciait plus d'accuser ses adversaires que d'aborder la question franchement et du point de vue que nous l'avons toujours traitée. Les partis politiques ont la détestable habitude de se lancer la pierre. Conservateurs et libéraux s'interpellent à tout propos : « Mais pourquoi n'avez-vous pas fait, pendant que vous étiez au pouvoir, ce que vous demandez maintenant que vous êtes dans l'opposition? » Ou bien encore : « Vous nous accusez de cette action; mais n'avez-vous pas fait la même chose lorsque vous étiez au pouvoir? »

C'est un jeu indigne autant des libéraux que des conservateurs. Il n'y a rien qui doive outrager le sentiment patriotique de toute la nation canadienne-française que de voir les partis politiques exploiter des questions qui touchent de si près à notre survivance.

M. Richer a touché juste. Pendant que nos parlementaires de langue française inventent l'un contre l'autre selon les disciplines des partis, nous perdons constamment du terrain, à la grande satisfaction de la majorité non-française.

Après cela, M. Richer cite la PATRIE, et fait suivre sa citation des commentaires que j'ai faits l'autre jour de l'article de la PATRIE et ajoute :

On aura beau prononcer cent discours comme ceux de M. Duranleau l'autre jour, on ne détruira pas le principe que nos représentants au parlement fédéral et au conseil des ministres doivent respecter la volonté unanime de leurs compatriotes. Et lorsqu'ils agissent autrement, ils trahissent leur mandat.

En acceptant l'impossible tâche de justifier M. Bennett, MM. Sauvé et Duranleau se sont rendu encore plus impossible la tâche de se justifier eux-mêmes.

Le chauffage au bois

On a déjà fait campagne, en notre province, pour la généralisation du chauffage au bois. On a prétendu que ce combustible pouvait remplacer économiquement ceux que nous importons à gros prix, et des techniciens ont ajouté que ce mode de chauffage n'était pas moins pratique que l'autre. Et cela contribuerait au relèvement économique de notre province. L'ÉVÈNEMENT invite les journaux qui ont déjà fait campagne à ce sujet à la reprendre.

Au prix actuel du bois, un profit est assuré à ceux d'entre nous qui peuvent en user comme combustible plutôt que de charbon ou d'huile. Et dans le district

de Québec, plus particulièrement, la majorité de nos cultivateurs sont encore en état, sans frais considérables, de pratiquer le métier de bûcheron pendant les mortes saisons. Des ingénieurs forestiers, des industriels, des économistes, ont étudié le problème du chauffage au bois et se disent convaincus qu'il est éminemment pratique en cette province. Dans ces conditions, l'encouragement à donner à ce retour au naturel rapporterait à nos populations rurales une partie de ce qu'elles gagnent ailleurs à préparer du bois de chauffage. En consultant les journaux publiés l'an dernier, nous trouvons maints articles intéressants publiés sur ce sujet; parfois sous la signature d'hommes publics, de fonctionnaires, ou de journalistes en vue. Si ces auteurs n'ont pas, pour cause, modifié leur avis, nous serions heureux de les voir rallier une campagne à laquelle ils ont donné naguère un si bel entrain. Cette fois encore, il s'agit de politique économique, et, dans le meilleur sens du mot de protection nationale.

Que les techniciens qui affirment que le chauffage au bois est pratique et peut être généralisé démontrent le bien-fondé de leurs affirmations et en fassent tenter l'expérience, ils auront rendu un grand service à leurs compatriotes. Ils auront en même temps livré la lutte la plus efficace aux trusts du charbon et du pétrole qu'il paraît si difficile de mater.

Une nouvelle fête nationale

Dans le numéro du 24 juillet du CANADA, M. Edmond Turcotte propose qu'on adopte cette date comme fête nationale du Canada. Cette date est l'anniversaire du débarquement de Jacques Cartier à Gaspé. M. Turcotte commence par raconter longuement le voyage de Cartier et termine ainsi son article :

Tel est dans sa sublime simplicité l'anniversaire que célébrant aujourd'hui dix millions de Canadiens. Au milieu des préoccupations prosaïques de la vie quotidienne, il fera du bien à chacun de nous de revivre un moment en imagination la scène de Gaspé, et de se représenter, dans le geste de la prière, le hardi Malouin dont l'historien américain Parkman disait que les traits énergiques révélaient « un esprit non apt de tout before the wrath of man or of the elements », « un esprit qui ne saurait fléchir devant la fureur des hommes ou des éléments ». L'imagination, le courage et la hardiesse de Jacques Cartier sont des vertus qui devraient faire de lui le héros d'une jeune nation à qui il a montré le voie des immenses espaces à conquérir pour la civilisation. Le Canada cherche depuis longtemps, ainsi qu'un drapeau national, une fête vraiment nationale. Pour qu'il ne soit pas à l'occasion propre au 15e centenaire, choisir le 24 juillet? Quel anniversaire canadien est plus essentiellement NATIONAL à tous les sens du terme que celui de la découverte du Canada par le hardi navigateur de Saint-Malo, Jacques Cartier?

La plupart des fêtes nationales rappellent un événement politique, c'est-à-dire un souvenir qui, pour être cher à quelques-uns, n'est en froisser d'autres. La plupart des pays célèbrent la date anniversaire de l'inauguration du régime sous lequel ils vivent. Or ce régime, à moins d'être très vieux, comme ce n'est à peu près le cas que de l'Angleterre, a généralement des ennemis à l'intérieur même du pays. Au Canada, la fête de la Confédération fait hauser les épaules à un nombre de Canadiens de plus en plus considérable. L'anniversaire de la prise de possession du sol canadien par les Blancs, aux yeux de M. Turcotte, marque une date dont tous les Canadiens sans exception, quelles que soient leur origine et leurs opinions politiques, doivent se souvenir avec plaisir. L'idée en est heureuse et mérite qu'on s'y intéresse.

Sensation

Comme il fallait s'y attendre, le DEVOIR cherche à tirer parti de l'accident de la rue Saint-Laurent dans sa campagne contre le one-man-car, pour l'appeler par son nom. Dans un premier-Montréal, M. Dupire se défend de faire de la sensation avec cette affaire, tout en tirant les conclusions qu'on devine. Or, dans le même numéro du DEVOIR, pendant que M. Dupire écrit, en première page : « nous n'avons pas ici le goût de la sensation », on constate que plus de la moitié de la troisième page, la principale page d'informations montréalaises, est consacrée à l'enquête du Coroner sur ce accident. Et si l'on ouvre la PRESSE, on se rend compte que le DEVOIR consacre plus d'espace à cette affaire que le journal tant honni et que son titre est aussi plus important et plus flamboyant que celui de la PRESSE.

Georges LANGLOIS

Même si vous ne vous absentez que quinze jours au cours de l'été, nous pouvons vous faire le service quotidien de l'« Ordre » à peu de frais. Plateau 8511.

LES PRIMES DE L'« ORDRE »

Nous donnerons gratis, avec chaque abonnement de trois mois, un exemplaire d'un ouvrage d'Oliver Asselin sur l'œuvre de Pabbé Groulx, paru en 1923, mais qui a conservé son actualité foncière et qui, notamment, traite à un point de vue tout nouveau le sujet de l'abandon du Canada par la France. Les abonnés de six mois ou plus recevront en prime un exemplaire du recueil en deux volumes des écrits de Jules Fournier intitulés Mon oncle, ouvrage qui se vend encore en librairie un dollar. Les personnes qui se sont abonnées ou réabonnées depuis le 1er juin auront droit à ces primes. Prière d'en faire la demande à l'Administration.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Monsieur l'administrateur, Veuillez m'inscrire sur la liste de vos abonnés pour trois mois — six mois — un an (biffer les indications inutiles). Bien entendu, j'aurai droit à la prime que vous offrez. [Signé] Adresse N.B. — L'abonnement est payable d'avance.

La politique canadienne

Elle n'est pas facile à débrouiller. Nous avons deux grands partis et, entre ces deux-là, un autre plus petit dont les électeurs de la Saskatchewan et de l'Ontario n'ont pas voulu récemment. A part l'éternelle opposition entre le libre-échange et le protectionnisme, il serait présomptueux d'essayer à déterminer ce qui appartient en propre aux libéraux ou aux conservateurs. Que l'un ou l'autre parti soit au pouvoir, il est au moins une chose certaine, c'est que notre administration coûte terriblement cher. Les contribuables commencent à se rebiffer. Au dernier congrès de l'Union des municipalités canadiennes, n'ont-ils pas signifié clairement leur volonté de ne plus financer les allocations de chômage? On peut voir là la manifestation du désir, indirectement exprimé, de voir enfin nos gouvernements appliquer, une fois pour toutes et courageusement, une politique de dégrèvement? M. Heppburn se tait en Ontario une bonne popularité sur le chapitre des économies et de l'allègement du poids des impôts. Les électeurs commencent à constater que l'Etat doit faire autre chose que dépenser.

Quels sont donc les principaux obstacles à une saine politique d'économies et de dégrèvements? C'est, surtout, une politique dite de protection conduite au mépris du bon sens. Nous l'avons dit et redit, qui veut trop protéger finit par vivre dans l'insécurité économique la plus complète. Les exemples ne manquent pas. En Allemagne, la protection est poussée jusqu'à la limite du nationalisme économique. Résultats : ce pays est au bord de l'abîme et on commence déjà à parler de rationner la population allemande comme dès le milieu de la dernière guerre. Tout cela, pour développer dans le peuple cette dangereuse psychose qu'est un protectionnisme exagéré. Je souligne le mot exagéré à dessein. Le temps n'est plus où l'on peut commercer entre nations toutes portes ou-

vertes. Tout le monde le reconnaît. Mais il ne faut pas tomber dans l'erreur contraire et verser dans les idées fumeuses d'un internationalisme irréel. Ce qu'il faut restaurer, comme le veut Paul Morand, c'est le cosmopolitisme, en économie comme en art ou en littérature. Cosmopolitisme et internationalisme sont, on le devine, deux choses entièrement différentes.

Si une politique de protection exagérée amène l'insécurité économique et financière, elle est aussi un obstacle à la réduction des dépenses. Autrement dit, une politique de protection coûte toujours cher. Exemple : la politique commerciale anglaise, pour le seul budget de l'agriculture, coûte au contribuable britannique quelque chose comme 29 millions de dollars par année. Et au Canada, que pouvons-nous penser de notre législation commerciale dont la base essentielle ne s'édifie que sur la politique fragile du « tripatouillage » des prix? Quand l'Etat veut régler les prix, il doit réglementer la production. C'est alors que les choses n'iront pas toutes seules. Il ne sera pas facile de faire comprendre au cultivateur que, pour devenir riche, il devra, à l'avenir, moins travailler et moins produire. Et le cultivateur aura raison. Comme quoi, il y a souvent plus de bon sens dans une tête de paysan que dans plusieurs têtes de politiciens. Tout cet organisme compliqué, que l'Etat fédéral mettra sur pied, coûtera assez cher. La note sera payée par le contribuable : cultivateur, ouvrier, industriel et tous ceux qui réclament de la « protection » à cor et à cri. Il est entendu qu'une intelligente politique de déflation budgétaire ne s'applique pas en un jour. Mais il faut commencer par le commencement, à savoir : réduire les dépenses. C'est le contraire que nous faisons.

Jean-Marie NADEAU

Une tempête dans un verre d'eau

Dans cette ville guidée, Toronto, où un discours de Mlle McPhail est un événement politique longuement commenté par la presse, où la visite de Mary Pickford est pour conséquence un incident diplomatique; la controverse Heppburn-Stewart au sujet des « marcheurs de la faim » durerait encore, si les sympathiques chômeurs n'avaient à la fin décidé de rester tranquillement chez eux.

Le gouvernement fédéral annonçait, il y a quelque temps, qu'il supprimerait sa contribution aux allocations de chômage. Depuis, M. Bennett, a changé d'idée. Quelques milliers de chômeurs se proposent alors de marcher sur la Capitale; on les a surnommés les « marcheurs de la faim » parce qu'ils se plaignent, entre autres choses, que l'Etat les nourrit mal, les loge mal et les habille mal. M. Heppburn, le premier-ministre ontarien, consentait à les recevoir; M. Stewart, le maire de Toronto, leur refusait l'entrée de la ville. On n'ouvrait pas à tout venant la grande porte de l'hôtel de ville de Toronto, n'est-ce pas? — La-dessus, controverse. La Ville-Reine, toujours digne, sans un sourire, débattait cette question pendant plusieurs jours. Sur les bords du lac Ontario, on n'est pas aussi formaliste que chez nous au sujet de l'autonomie municipale; M. Heppburn congédia deux officiers de police. Les chômeurs ayant abandonné leur projet, la dispute cessa. Autrement, les adversaires viciaient d'aussi graves querelles sur le terrain; les chevaliers d'industrie ont remplacé les autres.

Ces faits me rappellent une poésie satirique, la « Manifestation boulangiste ». J'en citerai un quatrain de mémoire :

« En descendant de Belleville, Nous étions vingt mille; En arrivant à la Colonne, Il n'y avait personne. »

Les « marcheurs de l'Ontario » n'ont pas même sorti de leur village. « Much ado about nothing » dirait... Bernard Shaw.

Dollard DANSEREAU

Grugeurs de budgets

SUITE DE LA 1ÈRE PAGE

quième pour ceux l'occupant durant au moins cinq ans. A l'arrivée d'un nouveau gouvernement au pouvoir à Ottawa, il est à présumer que le ministère cherchera à mettre à l'écart un commissaire cherchant à contrecarrer ses projets tarifaires; le cabinet ne voudra pas suivre les directives protectionnistes d'un membre de la Commission nommé par ses adversaires politiques. Pour ne pas créer de mécontentements, le commissaire sera mis à sa retraite avec une pension. Pensé-t-on que si M. King redevient premier ministre, il maintiendra à Londres son « bon ami » M. Ferguson. Il n'osera peut-être renvoyer brutalement à ses pénates le grand-prêtre de l'impérialisme, de crainte qu'il ne revienne comme adversaire sur la scène politique. L'ancien chef du cabinet ontarien sera tout probablement pourvu d'une plantureuse pension. Le gouvernement se sera ainsi débarrassé d'un adversaire dangereux. C'est ainsi que Laurier avait fait faire son ancien collègue Israël Tarte, coupable d'avoir voulu lui succéder un peu trop tôt et qui dans la PATRIE lui lançait chaque jour, quelques flèches empoisonnées.

On se souvient qu'en 1931, l'Administration Houde avait signifié son congé à M. Crépeau, directeur des services municipaux; un an plus tard la Législature lui votait une copieuse pension de \$7,500 par année. M. Crépeau qui n'a que quel que 60 ans pourra faire vieux os; en attendant, la ville en plus des \$10,000 de traitement qu'elle doit verser à son successeur, devra lui servir sa « modeste » allocation.

Notre loi des pensions, soit fédérale, soit provinciale, est devenue pour une

nouvelle administration le moyen de se libérer d'un haut fonctionnaire hostile ou incompétent; elle facilitera le procédé peu rentabilisant des destitutions à l'amiable. Dans un quart de siècle, elle aura fait de notre jeunesse, une génération de petits rentiers, n'ayant d'autre ambition que d'aller comme Candide après une vie tourmentée cultiver en paix leur jardin.

Vincent BROUSSEAU

L'opinion de nos lecteurs

Montréal, le 18 juillet 1934

Monsieur l'Administrateur,

Je vous fais parvenir ici mon chèque pour 6 mois de renouvellement de mon abonnement à votre excellent journal. C'est un plaisir rare et estimable que de lire des articles de presse quotidienne au Canada, où l'on découvre de la pensée et ce qui est mieux une direction de la pensée, qui ne varie pas au gré du jour et de l'événement. L'esprit critique dont font preuve vos collaborateurs est nécessaire pour former petit à petit une opinion publique de l'élite qui soit consciente et indépendante, et non à la merci de la démagogie. C'est là la seule façon d'arriver à l'ordre véritable.

Il m'est agréable de lire les commentaires de votre journal sur les courants d'idées et de politique contemporaine. J'admire vos efforts pour résoudre les problèmes spécifiquement canadiens-français, tout en mentionnant que malgré les oppositions et les difficultés présentes et passées — une minorité si importante n'arrive pas mieux à faire reconnaître ses droits et son importance.

Je lis avec une satisfaction particulière les articles de MM. Olivier Asselin, Bowman et Pierre Boucher, ainsi que les reproductions de la GAZETTE DE LAUSANNE.

Veillez agréer, Monsieur l'administrateur, mes meilleurs vœux de succès.

P. B.

CHEZ WOODHOUSE

SOLDES D'ÉTÉ

Facilités de paiement MOBILIERS

Salon, deux fauteuils et un canapé Chesterfield, solides et confortables, beau tissu. Salle à manger, six pièces de facture soignée; buffet, table et quatre chaises. Chambre à coucher, bonne qualité; lit de milieu avec sommier à ressorts à boudins, matelas de feutre et deux oreillers; chiffonnier et commode en noyer. Ce mobilier de trois pièces vaut \$148. Une aubaine à \$100

Premier versement: \$5 Mensualités: \$3.96

Divan de studio, élégant, luxueux, confortable, recouvert de damas vert ou rouge, au choix; trois oreillers, deux matelas à ressorts; se transforme en grand lit ou en lits jumeaux. Prix courant: \$48. Une aubaine à \$24.95

Premier versement: \$3 Mensualités: \$2 Lit à panneau, fini noyer, matelas de feutre, sommier à ressorts à boudins. Prix courant: \$18.50. Une occasion à \$12.95

Premier versement: \$3 Mensualités: \$2 Secrétaire-bibliothèque, noyer, massif, style moderne, facture soignée; trois tiroirs; environ 15 pouces de haut. Prix courant: \$45. Une aubaine à \$19.95

Offre de noyer massif, intérieur de cèdre rouge, facture soignée; environ 12 pouces de long. Prix courant: \$21. Solde à \$12.95

Woodhouse & Co. Ltd

105 ouest, rue Sainte-Catherine Remboursement des billets de chemin de fer ou d'autobus dans un rayon de 150 milles de Montréal, pour tout achat de \$100. Les marchandises sont emballées et assurées gratuitement jusqu'à la livraison.

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Dernières nouvelles du Masque de fer

(Du Temps de Paris)

DANS un agréable ouvrage sur le *Médecin de la reine*, M. Louis Vernadeau soutient récemment une thèse que notre éminent confrère M. G. Lenotre a exposée ici même. Le Masque de fer serait un certain Marc de La Morelle. Cet infortuné, ayant découvert dans les papiers de son beau-père, le docteur Pardoux Goudinet, médecin de la reine, le procès-verbal de l'autopsie de Louis XIII, serait allé le montrer à La Reynie. Or, ce procès-verbal établissait que Louis XIII ne pouvait avoir d'enfants : d'où la mise au secret de La Morelle. Nos lecteurs ont trouvé hier dans le Temps une lettre de l'un de ses descendants, d'où il ressort que Pardoux Goudinet n'a certainement pas autopsié Louis XIII, et qu'au surplus La Morelle est mort dans son lit. Si bien qu'il ne reste rien de la curieuse histoire limousine recueillie par M. Louis Vernadeau. C'est au reste le sort ordinaire de ces traditions orales et populaires. Si tôt qu'on veut les vérifier, elles s'évanouissent; les biographes de Rabelais en savent quelque chose.

C'est, semble-t-il, dans la correspondance de Madame Palatine, à la date des 10 et 22 octobre 1711, qu'on trouve mention, pour la première fois, d'un homme qui « est resté de longues années à la Bastille, et y est mort masqué. Il avait à ses côtés deux mousquetaires pour le tuer, s'il ôtait son masque. Il a mangé et dormi masqué ». Madame ajoute que c'était « un mylord anglais qui avait été mêlé à l'affaire du duc de Berwick contre le roi Guillaume ».

Cette histoire de prisonnier masqué paraît beaucoup à l'imagination; aussi eut-elle dès l'origine un succès qu'elle n'a pas perdu. On conta que le masque était d'acier et que sa mentonnière à ressorts permettait au mystérieux détenu de manger sans le quitter. On expliqua que le gouverneur de la prison des îles Sainte-Marguerite lui marquait une déférence extrême, et Voltaire ajouta que Louvois, étant allé le voir, « lui parla debout avec une considération qui tenait du respect ». L'homme au masque était servi à table par le gouverneur; admirablement vêtu, il aimait de passion le linge fin et les belles dentelles. « Un jour, dit encore Voltaire, le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent et jeta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui le bateau appartenait, ramassa l'assiette et la porta au gouverneur. » Celui-ci le fit retenir jusqu'à ce qu'il se fut assuré que le pauvre homme était illettré: « Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne pas savoir lire. » Dans une autre version, du P. Papon, l'assiette devient une chemise couverte d'écriture, qu'un moine trouva sur l'eau; l'ayant portée au gouverneur, il eut beau protester qu'il n'en avait rien lu: deux jours après on le trouva mort dans son lit.

Par ailleurs, un certain Chevalier, major de la Bastille de 1749 à 1787, rapporta qu'après la mort du prisonnier masqué on brûla tous les meubles et ustensiles de sa cellule, ce que le P. Griffet corrobora en 1769, non sans ajouter qu'on fit gratter et rebianchir les murailles, et qu'on défit et remplaça les carreaux du plancher, tant on craignait qu'il ne s'y trouvât quelque papier caché; mais on sait aujourd'hui que le P. Griffet n'avait d'autre source que Chevalier, lequel avait été nommé major de la Bastille quarante-six ans après la mort de l'homme au masque; et tout cela retire beaucoup d'importance à leur témoignage.

Voilà la légende. Et voici maintenant ce qu'on sait de précis par diverses mentions du journal du sieur Du Junca, lieutenant du roi à la Bastille; par une lettre du sieur de Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, puis d'Exilles, puis des îles Sainte-Marguerite, puis de la Bastille, datée du 6 janvier 1696; et enfin par une lettre de M. de Palteau, petit-neveu du précédent, datée du 19 juin 1768, à laquelle nous n'accorderons pourtant pas trop de crédit, quoiqu'elle rende un accent de vérité, car elle est bien postérieure aux événements.

A Pignerol, Saint-Mars avait cinq prisonniers. Nommé gouverneur d'Exilles en 1681, il reçut l'ordre d'emmener deux d'entre eux, « lesquels n'ont point d'autre nom que messieurs de la tour d'en bas ». En 1696, étant aux îles Sainte-Marguerite, il décrit les précautions minutieuses qu'il prend pour que ses détenus, notamment son « ancien prisonnier », ne communiquent avec nul autre que lui ou ses deux lieutenants. Et Du Junca note sur son registre, le 18 septembre 1698, que M. de Saint-Mars, nommé gouverneur de la Bastille, y est arrivé ce jour même, « ayant mené avec lui, dans sa litière, un ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol, lequel il fait tenir toujours masqué, dont le nom ne se dit pas ». Ainsi l'homme au masque, c'est cet ancien prisonnier que Saint-Mars avait à Pignerol, aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille.

Il avait eu l'ordre de l'emmener avec lui lorsqu'il devint gouverneur de cette dernière forteresse en 1698. Il le fit voyager, soit dans sa propre litière, soit dans une litière qui précédait la sienne, sous escorte. L'homme était masqué, non de fer, mais de velours noir, et on lui voyait les dents et les lèvres (il portait donc un loup).

À la Bastille, il fut d'abord placé tout seul dans une chambre. Mais le 30 avril 1701, deux ans et demi après son arrivée, on lui donna comme compagnons un nommé Maranville, ancien officier, « mauvais sujet », fort gueux et mal vêtu, âgé d'environ soixante ans, et un nommé Tirmon, domestique. Tirmon fut transféré à Bicêtre, où il devint fou, et Maranville passa de la Bastille à la prison « ouverte » de Charanton, où les prisonniers frayaient beaucoup avec l'extérieur. Bref, on ne prit pas la moindre précaution pour s'assurer de leur discrétion. Et il est à noter qu'au moment

où l'on donna à l'inconnu ces compagnons peu reluisants (peut-être par humanité) d'autres détenus étaient seuls dans leurs cellules.

L'homme au masque mourut le 19 novembre 1703, et fut enterré le lendemain dans le cimetière Saint-Paul, paroisse de la Bastille, sous le nom de Marchiel ou Marchiolly. Était-ce son vrai nom?

Bien entendu, presque personne ne l'a jamais cru. L'opinion publique a préféré que le Masque de fer fût un personnage considérable et romanesque. C'est bien naturel. On a beaucoup dit qu'il n'était autre que le comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de Louise de La Vallière. Et d'autres ont prétendu qu'il était le duc de Beaufort, le « roi des Halles ». Et d'autres, le duc de Monmouth, fils de Charles II et de Lucie Walters. Et d'autres, le surintendant Fouquet. Et quelqu'un a dit qu'il était Molière, victime des jésuites! Etc., etc. Tout cela sans la moindre preuve. Car le comte de Vermandois est mort en 1683, le duc de Beaufort en 1669, le duc de Monmouth en 1683, Fouquet en 1680, Molière en 1673, et nous n'avons pas d'indice qui nous permette d'en douter.

Mais on a surtout soutenu que le Masque de fer était un fils d'Anne d'Autriche et un frère de Louis XIV, tantôt frère jumeau, tantôt frère aîné, tantôt frère légitime, Louis n'étant en ce cas qu'un bâtard. Cette hypothèse merveilleusement excitante a été formulée par Voltaire. N'allons pas jusqu'à dire qu'il l'a inventée: elle devait courir sous le manteau. Mais, enfin, il l'a lancée, rendant ainsi de bien grands services à Alexandre Dumas et à une foule de gens d'imagination, tel celui qui inventa que le Masque de fer, frère aîné de Louis XIV et héritier légitime du trône, s'était marié, dans la prison des îles Sainte-Marguerite, à la fille du gouverneur, M. de Bonpart. Leurs enfants ayant émigré en Corse, c'est ainsi que les Bonaparte se seraient trouvés descendre en droite ligne d'Henri IV et de Louis XIII. L'histoire eut quelque succès, car il en est question dans un manifeste vénédien. Napoléon Ier constata philosophiquement, dans le *Mémoire de Sainte-Hélène*, que telle est la platitude des hommes que le Sénat l'eût sans doute entérinée s'il lui eût demandé. On n'en doute pas un seul instant.

La solution la mieux justifiée est celle de M. Funck-Brentano. Il reconnaît dans le Masque de fer un certain Mattioli, favori et ministre d'Etat du duc de Mantoue. Au nom de son maître, ce Mattioli vendit Casal à Louis XIV pour cent mille écus, plus une commission de cent doubles louis et d'un diamant de prix. Après quoi il vendit en Europe le secret de ce marché, trahissant à la fois son maître et le roi de France. D'où fureur de Louis XIV. Attiré à trois milles de Pignerol, le 2 mars 1679, Mattioli fut enlevé par une douzaine d'hommes qui, sous la conduite de Catinat en personne, violèrent secrètement la frontière, et il fut remis aux mains du gouverneur de la forteresse, M. de Saint-Mars. L'homme au masque, ce doit être lui.

En effet, la lettre à l'abbé d'Estrades où Louis XIV approuve qu'on enlève Mattioli et ordonne qu'on l'enferme à Pignerol, « sans que personne en ait connaissance », se termine par ces mots: « Il faudra que personne ne sache ce que cet homme sera devenu ». Et une brochure de 1682 raconte que Mattioli fut enlevé par des cavaliers qui « le masquèrent » en le conduisant à Pignerol. D'autre part, nous savons les noms des cinq prisonniers qui se trouvaient dans cette forteresse quand Saint-Mars la quitta pour se rendre à Exilles, et nous pouvons nous assurer que trois d'entre eux étaient décédés en 1697; l'homme au masque, qui ne mourut qu'en 1703, est donc nécessairement un des deux autres, qui s'appelaient Dauger et Mattioli. Et il est sans doute le second, puisque le nom sous lequel il fut inscrit sur les registres, *Marchiel* ou *Marchiolly* (prononcez à l'italienne *Marchiel, Martioli*), est le sien même, légèrement déformé à la française selon l'usage du temps: quand il parle de son prisonnier, Saint-Mars l'appelle *Martioli*.

Tel est l'essentiel de la démonstration de M. Funck-Brentano. Lair avait jadis soutenu que l'homme au masque était au contraire Dauger. Cette idée a été reprise, il y a deux ans, Eustache Dauger, chevalier de Cavoye, était un dévoyé, un « homme du milieu »; il devint l'amant de la Brinvilliers et fut mêlé à l'affaire des poisons. Il connaissait peut-être de dangereux secrets... Mais quand on voit que tant d'autres de ses complices furent impitoyablement condamnés à mort, on se demande malgré soi pourquoi l'on n'adopta pas à son égard une solution plus simple qu'une mise au secret si coûteuse et compliquée: car enfin, songez qu'un officier comme Saint-Mars lui était en quelque sorte consacré, ne devait pas le quitter d'une semelle, et n'était même pas autorisé à s'en aller en congé. Pour Mattioli aussi, on se le demande un peu, avouons-le. En effet, nous avons vu depuis lors des violations de frontières infiniment plus audacieuses que celle que se permit Louis XIV: il y a notamment l'enlèvement encore récent d'un certain général russe, en plein Paris... Faut-il donc croire que la moralité politique a considérablement diminué dans tous les pays depuis deux siècles?... J'en suis absolument persuadé. C'est en ce que l'hypocrisie publique qui a augmenté.

Jacques BOULENGER

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Le Fisc et les Dadaïstes

De la NATION BELGE :

Nous avons sous les yeux un bien curieux grimoire. C'est un spécimen du formulaire relatif à la contribution de crise qui sera annexé à notre prochaine feuille d'impôts. Recto français, verso flamand ou réciproquement. L'étonnant, c'est qu'on a beau retourner le papeler dans tous les sens, avec ses colorés, ses accolades, ses cases, ses renvois, ses astérisques, ses pointillés, il tient toujours debout, comme si c'était un authentique chef-d'œuvre de M. Paul Klee.

Que l'administration des finances ait versé de... l'expressionnisme le plus tourné-boulatoire, le surréalisme le plus affolant et le dadaïsme le plus infantile, n'était plus un secret. Seulement voilà. Quand M. Jean Miro ou M. Max Ernst présentent leurs énigmes, chacun est libre de les résoudre au gré de sa fantaisie. Chacun est encore libre de n'y point prêter d'attention. Mais essayer un peu de traiter par le dédain les constructions du fisc, comme, par exemple, ceci :

Régularisation de la contribution nationale de crise à charge de redevable, lorsque les rémunérations et allocations à charge de l'Etat, ainsi que les profits et bénéfices du mari et de la femme (col. 1 à 6, litt. a + b) atteignent au moins 25,000 fr. au total, ou, lorsque les rémunérations et allocations à charge de l'Etat (col. 3 et 6, litt. a + b) payées ou attribuées à des personnes qui habitent et vivent en commun atteignent le chiffre de 25,000 fr. précité (R. 330 — Arrêté royal du 15 juillet 1933).

... Et cela par 28 degrés à l'ombre! Quand on pense qu'il y a des gens, et qui se disent cultivés, qui trouvent quelque obscurité au Cimetière Marin de M. Paul Valéry ou qui s'embrouillent dans les incidences de M. Marcel Proust. Aucune loi, pourtant, n'astreint les contribuables à lire ces auteurs réputés difficiles et encore moins à les comprendre. Mais la loi, que nul n'est sensé ignorer, astreint même les moins lettrés à déchiffrer les grimoires autrement compliqués de M. le contrôleur des contributions. Un homme charmant, entre nous, qui avouera n'y « en comprendre lui-même mais qui vous collera l'ordinaire à l'amende si vous ne comprenez pas.

GALLO

Quels que soient vos problèmes de placement, le Crédit Anglo-Français se fera un plaisir de vous renseigner au meilleur de leur connaissance. Voyez-les ou téléphonez. HARBOR 7289. (r-c)

« Rescapé »

Le mot « rescapé » est banni de la langue.

Nos immortels n'en veulent point dans leur ineffable dictionnaire. Ce qui n'a guère d'importance puisque lorsque ce monument des « invalides de la littérature » paraîtra, nous serons tous morts, et eux aussi.

Cet ostracisme est cependant une injustice. Car « rescapé » est aujourd'hui d'usage courant.

Le mot a son histoire, tragique et curieuse.

C'était en 1906. Une effroyable catastrophe avait dévasté les mines de Courrières. Dans les galeries, mille hommes étaient restés, tués par le grisou.

De tous les coins du globe, les reporters accoururent. Et sous l'afflux de télégrammes, les P.T.T. ne savaient plus où donner de la tête.

Un télégraphiste, M. Jules Godin, trouva dans une dépêche le mot *picard* « rescapé ». Une coquille, en pareil moment, est bien excusable. Il transmit « rescapé ».

Le terme a fait fortune. « Rescapé », qui s'apparente sans le vouloir à l'« escapé » de la fauconnerie, à l'« escapade », qui désigne « la liberté qu'on se donne contrairement à quelque obligation », et à l'anglais « escape » qui signifie aussi « échapper », est entré dans la langue, avec son atmosphère de catastrophe.

C'est un bâtard, dont la signification est, hélas! bien moderne. Il enrichit le dictionnaire du sens nouveau, tragique de : « qui revient de loin... fut frôlé par la mort... s'en est sorti par miracle... »

L'Académie l'a prescrit. Mais il a si souvent vu la mort de près! Il ne craint pas ce coup fatal. N'en déplaît aux pontifes, il en... rescapera...

ATHOS

(HAVRE-ECLAIR)

Les limites de l'Univers visible

Jusqu'à quelle distance l'homme peut-il voir, au moyen des puissants télescopes modernes, les lointaines entités cosmiques de l'espace? En d'autres mots, à quelle distance se trouvent les frontières de l'Univers visible? Le savant E. Hubble vient de répondre à cette question dans une communication présentée à l'Académie américaine des Sciences.

Notre système stellaire, dit-il, peut être comparé à un formidable essaim d'abeilles voyageant dans l'espace. Le nombre d'abeilles composant l'essaim est évalué à cent milliards et l'une d'elles est notre soleil.

L'homme, dans sa demeure terrestre, qui est voisine du soleil, en scrutant autour de lui au moyen du télescope, réussit à voir d'autres essaims, c'est-à-dire d'autres univers stellaires, perdus dans les profondeurs de l'espace. Les plus proches sont situés à un million d'années de lumière, c'est-à-dire à 9 quintillions et demi de kilomètres. Les autres se trouvent à des distances plus grandes, voire jusqu'à 300 millions d'années de lumière, c'est-à-dire à deux sextillions et 850 quintillions de kilomètres.

L'horizon céleste de l'homme, tel qu'il apparaît grâce au plus grand télescope actuellement en usage — celui de l'observatoire de Mont Wilson — a donc un diamètre de 600 millions d'années de lumière, soit 5 sextillions et 700 quintillions de kilomètres.

Cet horizon s'élargira-t-il encore? Le savant répond affirmativement et dit que, une fois achevé le télescope de cinq mètres d'ouverture présentement en construction, l'univers visible sera dix fois plus grand et ses limites seront portées à des distances qui confondent l'imagination.

Jusqu'à ce jour, on a découvert environ cent millions de systèmes stellaires, lesquels se meuvent dans l'espace à une vitesse pouvant atteindre 25,000 kilomètres à la seconde.

Le Daman est plus économique que l'asphalte naturel de roche et offre pour les routes canadiennes soumises à un climat rigoureux l'avantage supplémentaire de n'être point glissant. (r-c)

Reprise ?

Allons-nous vers une reprise des affaires? La crise économique est-elle sur le point de prendre fin? Il ne se passe guère de jour sans que l'un ou l'autre spécialiste des questions économiques nous annonce de « sérieux » indices de reprise. Aussi se prend-on tout doucement à espérer... Sans doute la note juste est-elle donnée par cet industriel du Lancashire qu'un visiteur interrogeait dernièrement sur la marche des affaires.

— Eh bien! comment cela va-t-il? Lui demanda le visiteur.

— Pas trop mal, je vous remercie.

— Les affaires commencent tout doucement à reprendre, hein?

— Aucun doute, elles reprennent. Ainsi, l'année dernière à pareille époque, mes métiers étaient à moitié vides...

— Ah! Et maintenant?

— Maintenant? Mais, mon cher, ils sont à moitié pleins...

Les peuples et les races

(De la GAZETTE DE LAUSANNE)

Le Parlement a perdu récemment un de ses membres les plus sympathiques (soit dit sans ironie) en la personne de l'honorable Blaise Diagne, député du Sénégal. Ce noir très intelligent et doué d'un esprit politique des plus subtils aimait très sincèrement la France, conscient de l'œuvre utile qu'elle accomplissait dans ses colonies africaines. Marius-Ary Leblond rappelle, dans la dernière livraison de la *Vie*, que c'est Blaise Diagne qui se fit fort, contre l'avis du gouverneur général Vollenhagen, de recruter pendant la guerre un nombreux contingent de soldats sénégalais. On sait les services que ces vaillants soldats rendirent pendant les tragiques années à la bonne cause. Les Allemands redoutaient fort le contact avec ceux qu'ils appelaient « des Français de couleur ». Ils mettaient, d'ailleurs, dans cette appellation un blâme sévère. Et les Sénégalais, évidemment, ne sont pas des Ariens. Aussi bien éprouve-t-on quelque peine, hors de France, à comprendre l'obstination des Français à méconnaître les barrières qui séparent les races humaines. Les Anglo-Saxons pensent à cet égard comme les Allemands. Lord Salisbury prenait un plaisir méprisant à traiter de « nègre » un Hindou de haute naissance qui remplissait à Londres une fonction élevée. Les Anglais traitent les indigènes de leurs colonies avec humanité, certes, mais avec une méthode froide et distante que les Français n'ont jamais admise et n'admettront jamais. Il y avait, hier, sur les bancs de la Chambre française des députés, deux noirs du plus bel ébène: le citoyen Diagne et le citoyen Candace. Celui-ci reste seul à représenter sa race. Il la représente fort bien. J'ai eu le plaisir de l'avoir pour voisin, lors d'une cérémonie coloniale. Il mettrait dans sa poche, par ses fortes qualités professionnelles, nombre de « grands hommes de province » qui se sont fait une place à Paris.

On peut contester l'opportunité et la sagesse de l'attitude française à l'égard des « allogènes » d'Afrique et d'Asie. Les Allemands qui se croient volontiers issus sinon de la cuisse de Jupiter, à tout le moins de celle du dieu Wotan, déclarent criminelle la facilité française. Et M. Hitler, dans la mesure où il croit à la vengeance céleste, doit voir dans ce qu'il appelle la négrophication progressive de la France un châtement céleste. Il sera permis de lui objecter que la « race française », à l'encontre de ce qu'il affirme, se modifie bien peu. Et l'on se demande aussi, tout naturellement, pourquoi l'Allemagne réclame avec tant de violence la res-

titution de ses colonies africaines, si elle voit dans le mélange des noirs avec les Ariens un danger si épouvantable. Pense-t-elle pouvoir empêcher les mélanges? Elle ne les a pas empêchés au Togo ni au Cameroun quand elle y était maîtresse. Elle ne les empêcherait pas plus demain. Mulâtres et métis ne forment peut-être pas un « matériel humain » de premier ordre. On a écrit des milliers de volumes sur ces questions ethniques, autrement complexes que ne l'imaginent M. Hitler et les pseudo-savants de son entourage, mais ces mélanges de races sont inévitables dans les colonies. La Croix gammée se met en contradiction avec elle-même en réclamant une mesure propre à augmenter le « chaos ethnique ».

Elle n'arrive pas à « se déjouer ». Pourquoi aspire-t-elle à se « négrier »? Malgré les persécutions dont les Juifs sont l'objet, dans le Reich, depuis plus d'un an, malgré les expulsions en masse, Israël, en effet, s'obstine, Israël relève la tête. Et tout porte à croire que la chasse à l'homme va recommencer. Le journal du ministre de la propagande, *Der Angriff*, publiait, il y a quelques jours, ces lignes: « Il est nécessaire au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement juive, c'est-à-dire bruyante et insolente ». Une nouvelle correction s'impose, conclut *l'Angriff*. Quand on a un cœur dans la poitrine, comment pourrait-on ne pas craindre pour les Juifs d'Allemagne au bout d'un an de reviser les rapports entre Juifs et non Juifs. » Le porte-parole de M. Goebbels déclara ensuite que les Juifs recommencent à se comporter d'une manière consciencieusement

Les Propos de Ménage

J'ai dit la semaine dernière que les magistrats du parquet ouvrent des informations sur les délits et les crimes. Un jeune avocat me demande ce que cela signifie.

Un autre exemple. A la veille d'une manifestation, un journaliste publie un article où il invite le public à se réunir quelque part, à se munir d'armes et à s'en servir au besoin.

On ne procède pas ici de la même façon. Il conviendrait, cependant, de donner le nom d'informations aux enquêtes que fait la police sur les délits et les crimes.

On me demande également en quoi consiste l'instruction et si elle existe ici. L'instruction, en France, est « l'ensemble des actes et des formalités nécessaires pour élucider une cause et la mettre en état d'être jugée ».

truction rend une ordonnance de renvoi au tribunal correctionnel ou à la chambre des mises en accusation, selon qu'il retient contre l'inculpé un délit ou un crime, ou une ordonnance de non-lieu, s'il ne maintient pas l'inculpation.

L'instruction telle que faite en France n'existe pas ici. Cependant, sauf les cas de contraventions et les causes où le code prescrit de « procéder par voie de conviction sommaire », comme on dit dans la langue élégante du palais, il y a une espèce d'instruction : l'enquête préliminaire et l'examen volontaire.

Je viens de parler de la chambre des mises en accusation. Comme on me demandera probablement ce que c'est, je l'explique tout de suite.

On ne procède pas ici de la même façon. Il conviendrait, cependant, de donner le nom d'informations aux enquêtes que fait la police sur les délits et les crimes.

Deux fois, si je ne me trompe, j'ai dit que j'avais relevé dans la chronique judiciaire d'une gazette de notre ville des termes et des locutions dont j'ai conseillé l'emploi.

Ménage

La justice

La justice est une institution bizarre. Qui tient à la fois des anciennes ordalies et des jeux de hasard ; à la malchance qui fait tomber le gangster sur un peloton de policiers, qui fait déraiser sa voiture dans la porte d'un commissariat de police, qui l'expose à la mitrailleuse de gangsters jaloux.

Vous croyez que la police américaine est corrompue ? Le cinéma vous a tourné les sens. Mencken le croyait aussi jusqu'au jour où, ayant compilé les statistiques, il découvrit ces faits renversants : sur dix mille assassins, la police en arrête huit mille et les tribunaux en condamnent environ cent cinquante à mort.

Docteur Tancrède Assella, chirurgien-dentiste, 5064, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h à 6 h, sur rendez-vous. Tél. : DO 8087.

pour ces crimes bénins à cinq ans de prison, l'avocat s'empresse de lui préparer une bonne petite évasion.

Telle est, sommairement exposée, la marche de la Justice aux Etats-Unis. Ceux qui l'aurait fusiller, ce sont les fonctionnaires de l'Etat ou les membres du Barreau pour qui la vénalité est devenue un exercice sportif.

KIKFIF

Le genièvre (gin) de Kuyper fut le premier connu au Canada et il reste le favori de « nos gens ». C'est une boisson de gentleman, à prix populaire.

Pour la santé de la femme

Il existe aux Etats-Unis une « Commission pour la santé de la femme ». Cette commission a cru de son devoir d'adresser récemment au gouvernement un mémoire par lequel elle priait celui-ci d'interdire aux coiffeurs de « faire » les yeux de leurs clientes.

Le gouvernement n'avait pas encore pris position, quand il reçut une pétition ou, plus exactement, un livre volumineux, où figuraient les signatures de 650,000 femmes qui faisaient valoir, en une lettre jointe au volume, que la commission précitée, qui prétendait parler au nom des représentantes du beau sexe, s'occupait en somme d'une chose qui ne la regardait pas et qu'elle ferait mieux de diriger son activité d'un autre côté, en modifiant par exemple son appellation comme suit : « Commission pour la santé des célibataires endurcis et des plus de cinquante ans ».

Docteur Tancrède Assella, chirurgien-dentiste, 5064, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h à 6 h, sur rendez-vous. Tél. : DO 8087.

L'assassinat considéré comme un des Beaux-Arts...

(De la NATION BELGE du 7 juillet)

Ce Monsieur se montrait fort enthousiaste. Comme il devait la voix, des dames s'approchèrent et firent cercle. Ce qui stimula encore plus le brillant causeur.

C'est à Hitler, disait-il, qu'on aurait pu adresser le compliment qu'il avait un jour entendu faire à Edmond Picard : « Ah! Monsieur, vous êtes un beau spectacle. » Et il montrait le Führer tombé du ciel au milieu de la nuit au chevet du lieutenant qui l'aurait prétendument trahi, le faisant jeter dans une ergastule d'où il ne sortait que pour tomber sous les balles du peloton d'exécution, plus de quarante « complices ».

S'il n'y avait là qu'un de ces brillants paradoxes comme on n'en entend plus que rarement soutenir dans un des derniers salons où l'on cause, cela n'aurait guère d'importance. Mais le cas est loin d'être isolé.

Sans doute l'énergie, la volonté, la promptitude dans l'action sont des choses admirables. L'histoire, la grande histoire est faite par des gens qui n'ont pas hésité. Et puisque nous sommes dans le domaine esthétique, le rouge qui ruisselle par-dessus tout cela, est une couleur éminemment exaltante.

Il fut un temps, encore si près, déjà si loin, dit de la décadence. Ohé! les races latines, criaient le Sâr Péladan à la cantonade — où l'on discutait gravement le problème de l'assassinat considéré comme un des beaux-arts.

C'est bien le comble des temps troublés où nous sommes, que ces choses élémentaires, primordiales, passées à l'état de poncifs, nous puissions les écrire le plus sérieusement du monde, comme nous par une nécessité. Très justement, notre ami Robert Poulet rangeait Hitler parmi les grands carnassiers de l'histoire, ceux qui appartiennent à une espèce de loups qui se mangent entre eux.

Pourtant il est une chose autrement grave que le jeu puéril de célébrer l'assassinat comme une valeur spirituelle, c'est de le réhabiliter dans les consciences. Procès de réhabilitation monstrueux, attentatoire à toutes les lois humaines et divines, qui est en train de s'accomplir depuis bientôt vingt ans que ce monde tourne fou, et que dans l'extrême désordre où il est plongé il ne voit plus d'autre salut que la force.

L'histoire des sciences vient de s'enrichir de deux importants ouvrages. Le professeur M. Caullery, le célèbre zoologiste auquel nous devons déjà une Histoire des sciences biologiques parue dans l'Histoire de la nation française de G. Hanoteaux, nous donne aujourd'hui La Science française depuis le XVIIe siècle (1).

Le livre de M. Caullery a son origine dans une série de conférences que l'auteur, infatigable missionnaire de la pensée française, eut l'occasion de faire à New-York, au Museum of French Art, en mars 1933.

Le livre de M. Caullery a son origine dans une série de conférences que l'auteur, infatigable missionnaire de la pensée française, eut l'occasion de faire à New-York, au Museum of French Art, en mars 1933.

(1) M. Caullery, La science française depuis le XVIIe siècle. A. Colin, Paris, 1933. (2) Jean Rostand, A. Boutaric et P. Sergescu. Les Sciences. Denoël et Steele, Paris, 1933.

versées de feux de salve et de silhouettes raides qui plongent brusquement comme des poupées mues par un ressort, il paraît de bon ton de voir un exemple de froide détermination, une leçon de gouvernement.

C'est Tristan Bernard qui nous montre dans je ne sais plus quelle histoire de bandits les plus hautes vertus d'énergie, de désintéressement, de fidélité à la foi jurée, pratiques tout naturellement par des criminels dans la perpétration de leurs crimes.

Sans doute un pacifisme béant, un humanitarisme maladif, une sentimentalité funeste, trop de préchures, de dames d'oeuvres et de refoulés de toute espèce, ont voulu faire notre salut et celui du monde pour que nous n'en ayons pas éprouvé une vive irritation.

Ne confondons pas la tragédie, ce plus haut refuge du pessimisme philosophique, avec l'apologie des assassins.

Charles BERNARD

La biologie française contemporaine

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

L'histoire des sciences vient de s'enrichir de deux importants ouvrages. Le professeur M. Caullery, le célèbre zoologiste auquel nous devons déjà une Histoire des sciences biologiques parue dans l'Histoire de la nation française de G. Hanoteaux, nous donne aujourd'hui La Science française depuis le XVIIe siècle (1).

Le livre de M. Caullery a son origine dans une série de conférences que l'auteur, infatigable missionnaire de la pensée française, eut l'occasion de faire à New-York, au Museum of French Art, en mars 1933.

Le livre de M. Caullery a son origine dans une série de conférences que l'auteur, infatigable missionnaire de la pensée française, eut l'occasion de faire à New-York, au Museum of French Art, en mars 1933.

(1) M. Caullery, La science française depuis le XVIIe siècle. A. Colin, Paris, 1933. (2) Jean Rostand, A. Boutaric et P. Sergescu. Les Sciences. Denoël et Steele, Paris, 1933.

les noms illustres de H. Poincaré, de E. Picard, P. Painlevé, G. Darboux, P. Appel..., ceux de H. Becquerel, Ed. Branly, M. et Mme Curie, J. Perrin, P. Langevin, A. Cotton, L. de Broglie, pour évoquer l'ampleur, la fécondité, la profondeur de l'œuvre créatrice du génie français pendant la période contemporaine.

Il n'en est que plus navrant, pour un biologiste, de constater dans quel état de décrépitude est tombée, en France, la science de la vie. Elle fut cependant si grande jadis lorsque Réaumur, Buffon, les Jussieu, Cuvier, les Geoffroy St-Hilaire, Lamarck fondaient l'histoire naturelle, l'anatomie comparée, le transformisme !

Quelques savants, parmi les plus grands, n'ont cessé de dénoncer cette regrettable abstention. Dans un discours prononcé l'année dernière, en qualité de président d'honneur de la Société zoologique de France, M. Caullery, après avoir rappelé les belles recherches de Cuvnot sur l'hérédité chez les souris, concluait : « Mais c'est à peine si quelques travaux français s'y sont depuis ajoutés. Alors que partout la Génétique a trouvé des adeptes nombreux et enthousiastes, il s'est créé, à son égard, en France, une ambiance de critique stérilisante et de scepticisme, ainsi d'ailleurs qu'à l'égard des conceptions relatives au rôle des chromosomes dans l'hérédité. Actuellement encore, après trente années de recherches et une moisson sans égale de résultats expérimentaux bien établis, constitue une doctrine et un corps de faits bien plus cohérents et solides que la plupart des conceptions de la biologie générale, lorsqu'on expose, à Paris, d'une façon élémentaire, ces résultats abondamment classiques cent fois vérifiés, on se heurte à l'étonnement et au doute... Bien des étrangers qui nous sont sympathiques et ici je puis apporter à l'éminent maître le témoignage d'une longue expérience person-

Du théâtre au cinéma

Quand il s'agit de classer certaines nouvelles ou certains articles sous une rubrique, il arrive qu'on ne sache vraiment pas de quel titre les coiffer. Voici que l'on va filmer Les Précieuses ridicules, et sur la scène même de Comédie-Française. La caméra sera apparemment installée à la place d'un spectateur. Ce sera proprement une pièce filmée dont la projection dans tous les pays donnera aux auditeurs-spectateurs l'illusion d'assister à une représentation dans la Maison de Molière.

En nous apprenant cette nouvelle, le FIGARO se pose certaines questions :

Grande innovation, fait qui peut ouvrir de nouveaux horizons jusqu'à l'infini, si cette première manifestation parvient à la réussite que tous lui souhaitent : Les Précieuses Ridicules vont être filmées. Le chef-d'œuvre de Molière sera projeté sur l'écran dans le texte intégral et joué comme chez Molière par les chefs d'emploi.

Nous y verrons donc sans doute Mlle Berthe Boyy, Mme Dussane, M. Brunot dans les rôles qu'ils font applaudir rue de Richelieu.

Ce film sera une copie fidèle d'une représentation à la Comédie-Française.

Voit-on toutes les conséquences d'une pareille innovation ? Que deviendra le texte de Molière reproduit mécaniquement ? Que donnera au cinéma le jeu et les manières de la Comédie ? On verra bien.

Le photographe, placé devant les trois murs de la scène, ne pourra pas, comme dans les films ordinaires, modifier à volonté l'angle de vision de l'appareil ; les meilleures attitudes des interprètes ne se présenteront pas toujours à l'écran sous l'angle le plus favorable.

Aux nombreuses questions d'ordre technique que soulève cette innovation s'ajoutent les inquiétudes du rédacteur du FIGARO sur ses conséquences. Si cette première expérience donne de bons résultats, la Comédie-Française ne sera-t-elle pas en passe de devenir un théâtre fermé qui se transformera en studio ? Pensionnaires et sociétaires pourrout, comme c'est leur premier devoir, mettre bien au point, conformément à la tradition de la Maison, l'interprétation des chefs-d'œuvre consacrés et donner cette interprétation devant un public de photographes qui l'enregistreront d'une façon définitive. Ainsi, quand on voudra aller à la Comédie-Française, on n'aura

qu'à aller au cinéma. Cela mettra littéralement la Maison de Molière à la portée de tout le monde, aux antipodes comme aux pôles. Et cela consacra la définition que les malins donnent parfois du premier théâtre français : une boîte à conserves.

Pour compléter l'illusion d'une soirée passée à la Comédie-Française, les cinémas pourraient faire précéder les chefs-d'œuvre filmés rue de Richelieu d'une courte bande qui nous ferait suivre un circuit d'autobus à travers Paris, descendre place du Théâtre-Français, passer devant le monument d'Alfred de Musset, prendre un billet au contrôle, suivre l'ouvreuse et lui donner un pourboire, entendre les trois coups traditionnels, voir enfin le rideau se lever sur un chef-d'œuvre. Avec cette bande supplémentaire qui devrait précéder tous les films tournés chez Molière, on mettrait vraiment la Comédie-Française, non seulement à la portée de tout le monde, mais à toutes les portes...

Chapelaine à l'amende

A la même réunion du comité des Comédiens-Français, après avoir fait une si large concession au septième art que ce comité a si longtemps vu d'un mauvais oeil, on a voulu, par réaction sans doute, montrer que les vieux préjugés étaient encore vivaces.

On sait que les sociétaires de la Comédie-Française qui ont voulu « faire du cinéma » se sont d'abord heurtés à la mauvaise volonté de leurs collègues qui les ont accusés de faire une concurrence déloyale au premier théâtre français. Mais les compagnies de cinéma renouvelaient les invitations, le comité a cédé et permis aux sociétaires de « tourner ». Toutefois, pour maintenir l'opposition de principe, un règlement « interdit à deux artistes de la Comédie-Française de paraître dans un même film ».

Comment s'étonner après cela que les principaux sociétaires parlent si souvent de démissionner ?

Georges LANGLOIS

La sirène

nelle — m'ont manifesté leur étonnement, à diverses reprises, de cette sorte de carence de la science française.

Il semble que cette situation paradoxale soit la rançon d'un système de centralisation qui confère à la capitale une importance prépondérante : « Paris, nous dit Caullery, a aspiré tout ce qui se révélait hors de ses murs. Cela a eu l'inconvénient indéniable de rendre malaisé parfois le développement d'idées contredisant celles auxquelles tenaient des hommes éminents disposant momentanément d'une influence sans contre-poids ». On sait comment Cuvrier, véritable dictateur de la pensée scientifique, retardait l'acceptation par les naturalistes français de la conception transformiste. En 1861, deux ans après la publication si retentissante du livre de Darwin, Florensot osait déclarer : « La fixité des espèces est, de toute l'histoire naturelle, le fait le plus important et le plus complètement démontré ! »

Le champ de bataille porté à la fois en tous lieux du territoire belligérant, les populations désarmées assaillies par des forces issues de inventions les plus raffinées de la guerre, voilà ce qui surprend, ce qui indigné, ce qui révolte la justice et déconcerte l'humanité. Car l'une et l'autre exigent que ceux qui ne se battent pas, à qui manquent les moyens pour attaquer et pour défendre, ne soient pas livrés à ceux qui se battent. C'est l'essentiel du droit des gens.

Avant la guerre de 1914, aviez-vous jamais ouï parler de « prisonniers civils » ? Tout un régime nouveau est inscrit dans ce mot, qu'un homme né chrétien ne peut supporter d'entendre. Et cependant, nous en sommes là. Et vingt mille badauds de s'écrier :

Justement. Car le dix-neuvième y a mené, non en paroles assurément, puisque jamais la paix ne fut plus hardiment promise au genre humain qu'alors, mais en attisant des passions qui dans l'engagement ne connaissent pas de loi.

A la raison d'État substituant le droit des peuples, il a fait de chaque soldat l'ennemi personnel de celui qu'il a ordre de combattre. Fondant sur l'opinion publique ainsi formée, la brutalité de l'entreprise devait courir à tous les excès. Krieg ist Krieg ; la guerre c'est la guerre. Tel est le principe qui prévalut, et qui n'admet de réserve à la violence, ni dans la pitié, ni (ce qui est plus fort) dans la réciprocité même, faisant des opérations de guerre une surenchère de représailles.

On vante la cessation des haines nationales comme un moyen de faire cesser la guerre, comme un vertueux effort assigné à l'avenir pour fonder la paix perpétuelle. Mais ce principe appartient au passé. Il n'empêchait pas de se battre ; seulement, aux engagements où se portaient les nations (ultima ratio regum), la haine ne présidait pas. Elle laissait place à une discipline des âmes, que sanctionnait la charité.

Cela mettait des bornes au carnage. Notre siècle se rit d'un si faible secours. Il annonce tout rondement la suppression de la guerre, tandis que les principes qu'il a semés la rendent de plus en plus barbare.

Professeur E. GUYENOT

(3) J. Rostand. Les problèmes de l'hérédité et du sexe. Rieder, a Paris, 1933.

Quand vous rencontrez une boisson en usage depuis plus de 250 ans, dites-vous qu'elle a du mérite. C'est le cas du genièvre (gin) de Kuyper.

En plein vingtième siècle ! Justement. Car le dix-neuvième y a mené, non en paroles assurément, puisque jamais la paix ne fut plus hardiment promise au genre humain qu'alors, mais en attisant des passions qui dans l'engagement ne connaissent pas de loi.

Avant la guerre de 1914, aviez-vous jamais ouï parler de « prisonniers civils » ? Tout un régime nouveau est inscrit dans ce mot, qu'un homme né chrétien ne peut supporter d'entendre. Et cependant, nous en sommes là. Et vingt mille badauds de s'écrier :

Justement. Car le dix-neuvième y a mené, non en paroles assurément, puisque jamais la paix ne fut plus hardiment promise au genre humain qu'alors, mais en attisant des passions qui dans l'engagement ne connaissent pas de loi.

A la raison d'État substituant le droit des peuples, il a fait de chaque soldat l'ennemi personnel de celui qu'il a ordre de combattre. Fondant sur l'opinion publique ainsi formée, la brutalité de l'entreprise devait courir à tous les excès. Krieg ist Krieg ; la guerre c'est la guerre. Tel est le principe qui prévalut, et qui n'admet de réserve à la violence, ni dans la pitié, ni (ce qui est plus fort) dans la réciprocité même, faisant des opérations de guerre une surenchère de représailles.

On vante la cessation des haines nationales comme un moyen de faire cesser la guerre, comme un vertueux effort assigné à l'avenir pour fonder la paix perpétuelle. Mais ce principe appartient au passé. Il n'empêchait pas de se battre ; seulement, aux engagements où se portaient les nations (ultima ratio regum), la haine ne présidait pas. Elle laissait place à une discipline des âmes, que sanctionnait la charité.

Cela mettait des bornes au carnage. Notre siècle se rit d'un si faible secours. Il annonce tout rondement la suppression de la guerre, tandis que les principes qu'il a semés la rendent de plus en plus barbare.

Louis DIMIER

(SEPT)

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél. : LA 3121.